



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 Mars 2022

Excusés : Jean-Pierre ROUSSEL (procuration à Bruno MOUGIN), Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Christian VITU), Emilie LANGLOIS (procuration à Marie-Claude BLAEVOET), Gabrielle CARVALHO (procuration à Isabelle GEHIN)

Absent : Benjamin RENNER

Secrétaire de séance : Isabelle GEHIN

Approbation du Conseil Municipal du 22 Février 2022 : Unanimité

Compte de gestion budget Commune Exercice 2021 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion budget commune de l'année 2021 et lui demande de l'approuver.

Voté à l'unanimité.

Compte administratif budget Commune Exercice 2021 :

Monsieur le doyen de l'assemblée présente le compte administratif, Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote.

| | Fonctionnement | Investissement | TOTAL |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Dépenses | 1 228 761.86 € | 193 033.56 € | 1 421 795.42 € |
| Recettes | 1 207 915.33 € | 168 371.90 € | 1 376 287.23 € |
| Résultat d'exécution | - 20 846.53 € | - 24 661.66 € | - 45 508.19 € |
| Résultat N-1 reporté | 570 311.50 € | 20 669.08 € | 590 980.58 € |
| Résultat de clôture 2021 | 549 464.97 € | -3992.58 € | 545 472.39 € |

Voté à l'unanimité.

Affectation du résultat budget Commune Exercice 2021 :

Constatant un résultat déficitaire dans le budget Commune d'un montant de 20 846.53 € en fonctionnement et d'un résultat déficitaire dans le budget Commune d'un montant de 24 661.66 € en investissement, Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats 2021 au budget 2022 de la manière suivante :

- La somme de 3 992.58 € en dépense au compte 001 en section d'investissement
- La somme de 376 226.38 € en recette au compte 1068 en section d'investissement
- La somme de 173 238.59 € en recette au compte 002 en section de fonctionnement

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi permanent :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au départ en retraite de deux agents, il est nécessaire de créer un poste de manager des services périscolaires et culturels dans les plus brefs délais.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire des grades d'adjoint d'animation cadre C ou d'animateur territorial cadre B.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter ces propositions et de bien vouloir l'autoriser à signer tous les documents relatifs à ce dossier et à procéder au recrutement.

Voté à l'unanimité.

Adhésion à la mission mutualisée RGPD et désignation d'un délégué à la protection des données :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention qui lie la commune au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges et celui de Meurthe et Moselle concernant la mission mutualisée d'accompagnement à la mise en conformité des activités de traitements de données personnelles avec les dispositions du règlement général sur la protection des données « RGPD ».

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Le nettoyage de printemps aura lieu le Samedi 26 Mars en partenariat avec le SICOVAD ; rdv est donné à 9 heures devant la salle polyvalente pour la matinée.
- La commission forêt se réunira le samedi 02 Avril
- Une marche pour l'Ukraine est organisée le 20 Mars ; départ Place du Bexy.

La séance est levée à 22h00.